

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Mardi, 31 Juillet 1849. No. 92.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 31 JUILLET 1849.

DU SENTIMENT RELIGIEUX ET

DES CONSOLATIONS QU'IL OFFRE A L'HOMME.

Lorsqu'on examine l'espèce humaine sous des rapports purement matériels, on se croit en droit de dire qu'elle n'est destinée à atteindre sur la terre, on est frappé de l'harmonie et de la juste proportion qui existe entre ce but et les moyens que l'homme possède pour y parvenir. Sa nature physique, se rendant esclaves et tourner ses forces contre elle-même, ce ne sont là que les premiers pas de l'homme vers la conquête de l'univers. Bientôt, s'élevant plus haut encore, il dirige contre ses propres passions sa raison éclairée par l'expérience. Il impose un joug uniforme à ces ennemis intérieurs qu'il a vaincus. Il obtient de lui-même et de ses semblables des sacrifices qu'il eût dits impossibles. Il parvient à faire respecter la propriété par celui qu'elle exclut, la loi par celui qu'elle condamne. De rares exceptions, facilement réprimées ne dérangent en rien l'ordre général.

Cependant, au milieu de ses succès et de ses triomphes, il est un univers qu'il a subjugué, ni ces organisations sociales qu'il a établies, ni ces lois qu'il a proclamées, ni ces besoins qu'il a satisfaits, ni ces plaisirs qu'il diversifiés ne suffisent à son âme. Un désir s'élève sans cesse en lui et lui demande autre chose. Il a examiné, parcouru, conquis, décoré la demeure qui le renferme, et son regard cherche une autre sphère. Il est devenu maître de la nature visible et bornée, et il a soif d'une nature invisible et sans bornes. Il a pourvu à des intérêts qui, plus compliqués et plus fructueux, semblent d'un genre plus relevé. Il a tout connu, tout calculé, et il éprouve de la lassitude à ne s'être occupé que d'intérêts et de calculs. Une voix érie au fond de lui-même et lui dit que toutes ces choses ne sont que du mécanisme plus ou moins ingénieux, plus ou moins parfait, mais qui ne peut servir de terme ni de circonscription à son existence, et que ce qu'il a pris pour le but n'était qu'une série de moyens.

Il faut bien que cette disposition soit inhérente à l'homme, puisqu'il n'est personne qui n'ait, avec plus ou moins de force, été saisi par elle dans le silence de la nuit sur les bords de la mer, dans la solitude des campagnes. Il n'est personne qui ne se soit pour un instant oublié lui-même, senti comme entraîné dans les flots d'une contemplation vague, et plongé dans un océan de pensées nouvelles, désintéressées, sans rapports avec les combinaisons étroites de cette vie. L'homme le plus dominé par des passions actives et personnelles ne pourtant, malgré lui, subitement de ces mouvements qui l'enlève à toutes les idées particulières et individuelles. Elles naissent en lui lorsqu'il s'y attend le moins. Tout ce qui au physique tient à la nature, à l'univers, à l'immensité; tout ce qui au moral excite l'étonnement et l'enthousiasme; le spectacle d'une action vertueuse, d'un généreux sacrifice, d'un danger bravé courageusement, de la douleur d'autrui secourue, soulagée, le mépris du vice, le dévouement au malheur, la résistance à la tyrannie, réveillent et nourrissent dans l'âme de l'homme cette disposition mystérieuse, et si les habitudes de l'égoïsme le portent à sourire de cette exaltation momentanée, il ne sourit néanmoins qu'avec une honte secrète qu'il cache sous l'apparence de l'ironie, parcequ'un instinct sourd l'avertit qu'il outrage la partie la plus noble de son être.

Nous éprouvons un désir confus de quelque chose de meilleur que ce que nous connaissons: le sentiment religieux nous présente quelque chose de meilleur. Nous sommes importunés des bornes qui nous resserrent et qui nous froissent: le sentiment religieux nous annonce une époque où nous franchirons ces bornes. Nous sommes fatigués de ces agitations de la vie, qui, sans se calmer jamais, se rassemblent tellement qu'elles rendent à la fois la société insupportable et le repos impossible: le sentiment religieux nous donne l'idée d'un repos ineffable, toujours exempt de satiété. En un mot le sentiment religieux est la réponse à ce cri de l'âme que nul ne fait taire, à cet élan vers l'inconnu, vers l'infini, que nul ne parvient à fixer entièrement, de quelques distractions qu'il s'entourne, avec quelque habileté qu'il s'étourdisse ou qu'il se dégrade.

BENJAMIN CONSTANT.

DISCOURS DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

L'extrait suivant du discours, du Général Cavaignac sur les affaires étrangères, prononcé à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une observation de M. Mauguin était préparé pour un de nos numéros précédents; le manque d'espace n'ayant pas permis de le reproduire, nous pensons de voir le publier aujourd'hui:

M. LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.—Hier, M. Mauguin a dit que la question du Schleswig avait été l'occasion de la reconstitution d'une coalition contre nous. Cette question du Schleswig n'avait, je l'avoue, toujours paru secondaire, par rapport aux grands intérêts de la France dans le monde. Je ne me proposais donc pas hier de répondre sur ce point; mais aujourd'hui, encore on y est revenu: je pense donc qu'il y a là un compte qu'il faut régler, et je demande la permission de présenter à cet égard quelques explications.

Le Danemark a demandé au gouvernement provisoire une intervention de la France. Le gouvernement provisoire a jugé qu'il ne devait pas engager l'avenir du pays dans

une question secondaire, et il s'est abstenu de démarches décisives.

L'Angleterre a été ensuite sollicitée d'intervenir, comme médiatrice, entre le Danemark et l'Allemagne; puis on est revenu à nous. Je ne pense pas que je déclare tout haut, je ne pense pas que l'Allemagne ait songé à réclamer contre nous la Lorraine et l'Alsace; mais il ne m'était pas permis de méconnaître ce fait, que, dans la question du Danemark, la raison invoquée pour attribuer certains territoires à l'Allemagne, était que sur ces territoires on parlait Allemand.

Je ne pouvais pas oublier que, en France aussi, dans certaines parties, on parlait allemand. Je n'aurais pas conseillé la guerre pour la question du Schleswig; mais je pensais que nous avions intérêt à bien établir que nous ne réposions ceci, à savoir que la langue allemande parlée dans cette province dépendant du Danemark, fut une raison d'adjointe telle province à l'Allemagne.

Tels sont les motifs qui m'ont porté à croire qu'il était convenable de donner au Danemark un témoignage de sympathie. Nous avons fait une protestation. Cette protestation, dont je ne veux pas d'ailleurs exagérer l'effet, a coïncidé avec une modification favorable dans les affaires du Danemark.

Le Danemark nous demandait de nous réunir en une action commune avec l'Angleterre, la Russie, la Suède. Je répondis que cela ne se pouvait, que si tout d'abord l'Angleterre renonçait à sa position spéciale et exceptionnelle de puissance médiatrice; en un mot, si les trois puissances que je viens de nommer et la France pouvaient avoir à l'égard du Danemark une position d'égalité parfaite.

L'Angleterre répondit, et cela était tout simple, je m'y attendais: l'Angleterre répondit: "Jusqu'à présent il ne m'est pas démontré que ma médiation soit suffisante; je la crois bonne; j'ai foi en son efficacité. Si je venais à reconnaître qu'elle ne peut être efficace, alors je m'associerais à vous." Les choses en restèrent là, et je ne sais pas ce que depuis elles sont devenues. Je ne vois rien là qui présente le gouvernement de la République française comme obéissant à une impulsion étrangère, à un ordre de l'Angleterre.

On nous a reprochés d'être restés inactifs et impudents pendant les cinq mois que nous avons passés aux affaires. Je reconnais qu'il était de la condition même de notre existence de ne pas pouvoir produire de grandes choses, trop heureux si nous ne faisons pas de mal et si nous pouvons faire quelque bien.

Tous les orateurs qui se sont succédés à la tribune, se sont accordés à reconnaître qu'il n'était pas permis à la France de vivre isolément.

J'ai déjà dit et je répète que si la France était condamnée à l'isolement, elle ferait sagement d'en sortir par une secousse, fut-ce même par la guerre.

Quand nous avons pris les affaires, à qui nous sommes nous adressés? Qu'avions-nous à faire? Apparemment c'était avec les gouvernements que nous avions à nous allier. Pouvions-nous nous allier avec le gouvernement russe? Non avec le gouvernement prussien? Non; avec l'Autriche? Non. A qui s'adresser alors? A la seule grande puissance qui avait pour premier intérêt en Europe la conservation de la paix.

On a prétendu que le gouvernement anglais ne s'était allié à nous que pour nous surveiller. Eh bien, soit! Quand deux gouvernements s'allient, c'est qu'ils ont quelque intérêt à le faire. Non aussi, nous avions quelque intérêt à surveiller l'Angleterre; et lorsque deux grandes puissances ont intérêt à se surveiller, il n'y a pas de moyen plus honnête, plus loyal, pour elles, que de s'allier.

L'honorable membre cite ici plusieurs faits ayant pour but d'établir que le gouvernement français, n'a, à aucun moment, subordonné son action à la volonté de l'Angleterre et insiste sur la position prise par la République à l'égard du Piémont et du gouvernement vénitien.

J'ai répondu, poursuit l'honorable général, j'ai répondu: 1° le reproche que nous aurions donné matière à une reconstitution de la coalition contre nous; 2° le reproche que nous n'aurions été autre chose que l'agent ou le soldat de l'Angleterre."

DANAL DU ST. LAURENT ET DU CHAMPLAIN. ASSEMBLÉE A TROY, N. Y.

On a toujours parlé avantagusement de cette entreprise; on l'a toujours regardée comme très-facile à accomplir, et jamais il n'a été fait une objection sérieuse et digne d'attention à sa mise à exécution. L'exploration en a été faite et le rapport est des plus favorables. La ligne qui unirait les eaux du Lac Champlain à celles du St. Laurent n'a que 24 milles, sans roc et d'un terrain très propre à l'excavation. Les eaux du Champlain n'ont que 29 pieds au-dessus de celles du St. Laurent, de sorte que trois ou quatre écluses suffiraient. Jamais entreprise n'a présenté moins de difficulté et n'a promis plus de rémunération. Nos voisins comprennent si bien ce qu'elle promet, qu'ils convoient l'avantage de l'entreprendre eux-mêmes.

Ils semblent impatients, ils paraissent languir de notre lenteur; il y a eu une non-brève assemblée à Troy le 21 pour prendre ce sujet en considération. Cette assemblée était présidée par le général Wool et l'hon. A. K. Hadley agit comme secrétaire.

Sur motion de George Gould, Esq., un comité de trois fut nommé pour conférer avec John Young, Esq., de Montréal, qui était présent, relativement au sujet, et sur la meilleure manière de le présenter à l'Assemblée. Les MM. suivants furent nommés par le président: G. Gould, L. G. Cannon et Geo. W. Selden.

Après une courte absence, les membres du comité se présentèrent à l'Assemblée et M. Young prit la parole de la part du comité, et donna beaucoup d'informations sur ce projet. Il commença par lire un rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration de la ligne où doit passer le canal.

Le terminus de la ligne explorée par M. Mills, ingénieur du gouvernement, est sur le Champlain à St. Jean, et le terminus sur le St. Laurent est au village de Caughnawaga.

M. Young lut entre autres choses un memorandum très-intéressant dont voici une partie:—

Si on construit un canal pour unir le St. Laurent au Lac Champlain, tous les produits de l'Ouest dont le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire, le Connecticut, le Vermont, et la partie Est de New-York auront besoin, pourront être livrés dans toutes les parties de ces états à meilleur marché que par toute autre route. Non seulement cela aurait lieu par rapport aux cargaisons venant de l'Ouest, mais toutes les manufactures et le fret à envoyer dans l'Ouest, pourrait être dans tous les ports sur les lacs à meilleur marché qu'par toute autre voie. Sur le fret allant et venant, le temps du transport serait plus court et les marchandises seraient délivrées en meilleur état. Cela paraîtra plus évident si on considère que quand le Canal sera complété, un vaisseau capable de porter 3000 barils de fleur, pourra partir chargé de Chicago ou de tout autre port de l'Ouest, et venir livrer sa cargaison sans la diviser dans les ports du Lac Champlain. Si le canal avait été construit, les goélettes américaines qui sont venues de Toledo, Ohio, dans le mois dernier chargées de blé, auraient pu se rendre en 10 jours ou environ à Whitehall, ou Burlington. Les propellers pourraient faire le voyage en 6 ou 7 jours.

Les villes de Boston et de New-York sont grandement intéressées dans le succès de l'entreprise projetée. L'une et l'autre ont ou auront prochainement leurs railroads jusqu'à Whitehall ou Burlington.

C'est à New-York à considérer si une communication directe ne devrait pas être ouverte entre Chicago et les autres ports en élargissant jusqu'à la dimension du grand canal, le canal Champlain. Les hommes d'affaires apprécieraient facilement les avantages de recevoir les provisions et les grains dans l'ordre dans lequel ils ont été placés. Ce n'est pas tout. Boston et New-York, par le canal, pourront transporter dans l'Ouest deux semaines plus à bonne heure, et recevoir les effets de l'Ouest deux semaines plutôt qu'maintenant. Le canal Welland a été ouvert le 1er avril cette année et les canaux du St. Laurent sont navigables jusqu'au 10 décembre environ. Les vaisseaux pour la mer doivent laisser Montréal vers le 20 novembre, et il n'y a aucun doute qu'après cette date de grandes quantités de produits de l'Ouest seront envoyés sur le Champlain pour être transportés en hiver en Angleterre via Boston et New-York. Il n'y pas non plus le doute que la plus grande partie de leurs assortiments de marchandises du printemps leur viendront par ces voies.

De toutes les villes intérieures qui se ressentiront des effets de cette voie, Troy et Albany seront les premières. Situées à l'extrémité de la navigation les transbordements seront presque toujours nécessaires dans ces lieux.

Voici maintenant quels seraient à peu près les revenus que le canal proposé donnerait. Pour cela prenons le montant des affaires qui se feraient bien certainement par le canal. En 1848, tout ce qui s'est fait sur le canal Champlain s'élève à 293,889 tonnes. Sur cela 130,860 tonnes auraient passé par le canal proposé. Les données a St. Jean montrent que 150,351 tonnes furent entrées comme importations et 151,071 tonnes comme exportations, en tout 301,629 tonnes. Le montant total de bois transporté annuellement à Québec, se monte à 20,000,000 de pieds; il est bien probable qu'un quart de ce montant viendrait vers le Sud si le canal proposé était terminé, ou environ 100,000 tonnes. La quantité de blé et de fleur transportée à Buffalo Oswego, et Black Rock, pendant l'année 1848 a été de 363,112 tonnes. Prenant un quart de ce montant comme devant venir par le St. Laurent, nous aurons 91,000 tonnes. Outre le blé et la fleur, il y a environ 121,000 tonnes de porc, de bœuf, blé d'inde, de lard de beurre, etc., dont un quart venant pas ici formerait 32,000 tonnes. L'année dernière il y a eu \$4,572 tonnes de marchandises d'exportation, de Buffalo, et d'Oswego; une moitié de cela viendrait probablement par le nouveau canal, disons 42,000 tonnes, et prenant sans mettre un nombre positif la quantité d'émigrants vers l'Ouest, 100,000, nous continueront à estimer le montant des revenus.

130,860 tonnes maintenant transportées sur le lac Champlain, principalement du Canada, à 50 cents par tonne.	\$65,430
100,000 tonnes de bois de sciage à 50 cents par tonne.	50,000
301,629 tonnes de produits venant dans ou partant de St. Jean, à 5 cents.	15,081
91,000 tonnes de fleur et blé devant très-probablement prendre la nouvelle route, à 50 cents.	45,000
32,000 tonnes d'autres produits, à 50 cents.	16,000
42,000 tonnes de marchandises pour l'Ouest à 50 cents.	21,000
100,000 passagers à 15 cents.	15,000
Total	\$227,511

On 15 par cent d'intérêt sur le coût de l'ouvrage, disons \$1,500,000

On remarquera que l'estimé ci-dessus est beaucoup au-dessous du montant actuel des affaires sur le Western Railroad, joignant Troy à Boston. En 1847, les marchandises allant de Boston à l'Ouest étaient tonnes. 68,516

Barils de fleur expédiés de Troy et de Albany, 702,500, faisant tonnes. 70,000

On ne saurait douter que le canal n'obtienne une grande partie du commerce actuel, quand à présent même les railroads étaient finis jusqu'à Burlington et

Whitehall, New-York et Boston pourraient être alimentés à meilleur marché que par le canal Erie. Si cela peut se faire actuellement, que sera-ce quand le canal projeté sera fait.

Après ces renseignements ordonnés par M. John Young et plusieurs autres encore, spécialement la différence du tarif du fret entre le canal Erie et le St. Laurent, (ce tableau est tout en faveur de ce dernier) l'Assemblée adopta une série de résolutions. La première est la reconnaissance des grands avantages à retirer de la construction facile du canal projeté entre St. Jean et Caughnawaga. La seconde reconnaît la libéralité de la législature canadienne qui a accordé une charte à cet effet.

La troisième demande l'impression des renseignements de M. Young, reconnus comme généralement corrects.

Par la quatrième résolution, l'Assemblée nomme un comité composé de MM. Timothy Fallett, G. D. Schuyler, G. M. Davidson, L. G. Cannon, John L. Cooper, Henry H. Ross, John H. Boyd, David S. Kennedy, Charles H. Russe, Génl. Wood et James P. Titus, de New-York; de Nathan Rice, Benj. H. Read et Jno How, de Boston Young, Esq., de Montréal; avec pouvoir d'inviter à se joindre à eux des personnes d'autres places, accompagnés d'un ou de plusieurs ingénieurs pour visiter le canal proposé et obtenir tous les renseignements possibles à ce sujet.

Après quoi l'Assemblée sera ajournée jusqu'au 21 d'août prochain. Alors elle tiendra une séance à Saratoga, à Hotel "United States," afin de recevoir le rapport du comité.

Le général Wool dit qu'il présuait qu'il n'y aurait pas d'objections contre le projet en conséquence de la compétition avec les travaux de l'Etat, et ajouta que si cependant il y en avait, on pourrait probablement les surmonter en annexant le Canada aux Etats Unis.

Charles Adams, écrivain de Burlington parla énergiquement en faveur de la mesure, regardant le projet comme un des grands ouvrages du siècle, le faisant aller de pair avec le railroad du pacifique. Il s'attend que cet ouvrage changera complètement l'état de choses actuel, qu'il amènera une prospérité sans pareille dans nos parages où il voit des richesses plus immenses, plus précieuses que dans la Californie. Il croit que les intérêts du Canada et ceux des Etats-Unis sont identiques.

M. Adams propose et il est

Résolu.—Que le comité nommé au sujet du local du canal, ait ordre de se joindre à un comité général quelconque que les amis du projet en Canada voudront nommer, et qu'après avoir conféré ensemble, il soit requis d'en faire rapport à la prochaine assemblée. *Minerve.*

DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

L'EDUCATION.—Les cultivateurs du sol ne connaissent pas leur pouvoir, parce que rarement ils agissent cordialement de concert. Il n'y a pas de pays, au monde où leur influence pourrait être plus prépondérante qu'en Canada. Tout ce qu'il y a de nécessaire pour leur assurer cette influence, est une éducation judicieuse qui ferait disparaître les préjugés qui régnaient parmi eux, et les mettrait en état de se connaître eux-mêmes, et de connaître en même temps leurs intérêts et leurs devoirs; et c'est ce qu'ils ne peuvent apprendre ni comprendre parfaitement sans une éducation judicieuse. Nous nous refferons en nous-mêmes, pour ainsi dire, et nous nous imaginons que rien ne peut nous intéresser que ce qui nous touche de près et directement, et nous regardons avec envie ou méfiance tous les plans étendus d'amélioration générale qui nous sont présentés, tant que l'éducation n'a pas agrandi nos vues et ne nous a pas mis en état de voir le monde tel qu'il est; tant qu'elle ne nous a pas appris que la prospérité générale doit être le premier objet de tout vrai patriote, et particulièrement de tout cultivateur. Si la classe agricole était éclairée, sa puissance et son influence se manifesteraient bientôt d'une manière à ne pouvoir être mal comprise, et nous sommes pleinement persuadés qu'aucune classe n'exercerait cette influence avec plus d'avantage pour le pays. La vérité est que l'éducation donne la puissance; mais pour que la puissance soit réelle, il faut que l'éducation soit bonne. Une éducation défectueuse ou différente de ce qu'elle doit être, est plus nuisible qu'utile; car elle ne sert qu'à rendre l'homme vain et présomptueux, sans lui donner le jugement nécessaire pour se conduire convenablement.

Les abonnés du Journal d'Agriculture remarqueront qu'à l'Assemblée trimestrielle des Directeurs de la société d'Agriculture du Bas-Canada, Messire Desautel, du collège Saint-Hyacinthe, a proposé de résoudre que MM. les curés du Bas-Canada soient priés de recommander un agent, dans leurs paroisses respectives pour le Journal d'Agriculture, etc.; lequel agent recevrait un exemplaire du journal gratis, et serait en outre autorisé à recevoir dix pour cent de l'argent qu'il percevrait, pour le faire tenir au Secrétaire de la Société, à Montréal; et que les directeurs ont concouru unanimement à cette proposition, comptant sur l'appui des Messieurs du clergé, pour un objet qui intéresse si grandement toute la population rurale du pays. Les directeurs connaissent parfaitement quelle est l'influence du clergé, et combien son appui pourrait contribuer à faire parvenir au but que la société a en vue. Nous ne pouvons imaginer qu'il puisse y avoir une différence d'opinion quant au grand avantage qui reviendrait au pays de l'amélioration et de la prospérité de son agriculture. La Société d'Agriculture du Bas-Canada n'a rien tant à cœur que de procurer au pays cet avantage; mais pour y réussir, il lui faut le soutien et la coopération de ceux